

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Procès-verbal de la réunion n° 4
Liège, le 27 mai 2013

Présents :

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Serge HERCEK	Port autonome de Liège / Serve Consult
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye
Arlette LIBEN	Commune d'Oupeye
Claude PUTS	Ville de Visé
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO2
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO2
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO3
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO3, Office wallon des déchets
André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO4
Etienne BAUGNEE	Trilogiport Terminal
Jean-Pierre STAELENS	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Bruno ROBBERECHTS	Warehouses De Pauw
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Alain AUSSEMS	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Thierry GREFFE	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau»
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau»

Excusés :

Valmy CAUFRIEZ	Service public de Wallonie, DGO2
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO3
Thierry EVRARD	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Bernadette MOTTET	Service public de Wallonie, DG04
Marcel NEVEN	Ville de Visé
Marcel VAN DEN MEERSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO3

Paul Ernoux n'est plus échevin à la Commune d'Oupeye. Il est remplacé par Madame Arlette LIBEN, Echevine Finances, Commerce local, Affaires humanitaires, Santé, Tourisme, Jumelage, Cultes, de la Commune d'Oupeye, membre suppléante du Comité d'Accompagnement. Madame Arlette LIBEN devient donc Membre du Comité d'accompagnement.

1. Lecture du Procès-verbal de la réunion n° 3

Aucune remarque ou observation sur le procès-verbal de la réunion n °3 du Comité d'accompagnement (organisée en décembre 2012).

M. Verjans souhaite ajouter un point sur la liaison ferrée vers le site Liège Trilogiport et un point sur l'état d'avancement du projet d'assainissement du terrain.

2. Etat du dossier - Lancement des travaux Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO2)

Un point sur le lancement des travaux est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO2.

Le marché de construction de la plate-forme multimodale Liège Trilogiport a été notifié et attribué à l'association momentanée d'entreprises (consortium) **ELOY - ERAERTS – KUMPEN**. La date de début des travaux a été fixée au 28 juin 2013.

Le montant des travaux s'élève à 23 millions d'euros.

Fin juin – début juillet, les opérations suivantes seront réalisées :

- Relevés topographiques des terrains ;
- Débroussaillage de la zone ;
- Travaux de terrassements pour la mise à niveau du terminal à conteneurs ;
- Aménagement de la zone pour les crapauds calamites ;
- Début des travaux d'égouttage.

L'entreprise ne travaillera pas pendant la période de congé du 15 juillet au 28 juillet 2013.

La durée de ces travaux d'aménagement est de 12 mois. Ils se termineront donc le 27 juin 2014.

Selon le SPW – DGO2, les premiers engins arriveront sur le chantier fin juin mais l'activité s'intensifiera à partir d'août.

3. Pont Nord Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO2)

Un point sur l'état d'avancement du dossier est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO2.

Le Service public de Wallonie, DGO2, a reçu 8 offres pour l'aménagement du pont Nord et la construction d'une liaison routière reliant l'autoroute E25 et la N618 (liaison du pont Nord au pont de Haccourt). Ces offres sont actuellement en cours d'analyse. Le SPW - DGO2 interroge actuellement les entreprises sur divers prix. Dès l'analyse terminée, le SPW - DGO2 proposera un rapport d'analyse des offres et une décision motivée d'attribution au Ministre Di Antonio.

Ces travaux d'aménagement du pont Nord et de liaison routière N618 démarreront en octobre 2013 et se termineront en octobre 2015. Le délai de réalisation est fixé à 24 mois calendrier.

4. Travaux de plantations (Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO2)

Un point sur l'état d'avancement du dossier est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO2.

Pour rappel : le marché pour ces travaux d'aménagements paysagers a démarré en mai 2012 et les travaux suivants ont déjà été réalisés:

- la mise en place d'une clôture à la base du merlon (butte paysagère) et le long de la zone dédiée aux crapauds calamites,
- la réalisation d'un pré fleuri,
- la plantation de noyers et d'arbres fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers en variétés anciennes) dans le pré fleuri,
- la plantation du merlon ; celui-ci est planté de plants forestiers et de baliveaux d'espèces indigènes (plans forestiers, rosiers de semis et baliveaux).
- la taille des haies existantes,
- la plantation d'une haie libre d'espèces indigènes (plants forestiers et rosiers de semis) le long de la clôture longeant le pré fleuri.

L'entreprise ayant réalisé ces aménagements paysagers a une obligation d'entretien de ces aménagements paysagers durant 5 ans.

Projections de quelques photos prises de la rue de Maestricht à Hermalle-sous-Argenteau.

Projections du film 3D. Ce film 3D sera uploadé sur le site Internet du Port autonome de Liège.

5. Divers - Questions-réponses ?

Réalisation des voiries

M. Puts s'interroge sur la réalisation des voiries internes / externes.

Les voiries internes de la plate-forme font partie du premier chantier (Eloy - Eraerts - Kumpen).

Un deuxième marché vise la construction des 'voiries de liaison' (création d'une liaison routière reliant la E25 et la N618 - du nouveau pont à Haccourt) y inclus l'aménagement d'un pont sur la Meuse (début de ces travaux en octobre 2013, voir ci-dessus).

Liaison ferroviaire Chertal – Liège Trilogiport

Concernant la liaison ferroviaire entre Chertal et Liège Trilogiport, des négociations sont actuellement en cours avec le PAL, le SPW, ArcelorMittal et Infrabel afin d'identifier une solution technique quant à la configuration du rail.

Tout comme prévu au départ, il est toujours prévu que la voie ferroviaire située à l'extrémité du site soit utilisée.

Projet d'assainissement

Le suivi du chantier d'assainissement des sols sera suivi par un expert agréé en gestion des sols de catégorie 2.

Les remblais seront analysés par l'expert agréé afin de voir si ces terres pourront être réutilisées sur place ou si elles devront être évacuées en centre de traitement.

Nouvelles terres à Liège Trilogiport?

M. Greffe s'interroge sur la possibilité d'amener des nouvelles terres à Liège Trilogiport et souhaite des mesures de protection pour les riverains de la zone « Devant-le-Pont » (il évoque la problématique des vents dominants).

Selon Mme Hellemans, les terres arriveront par voie d'eau. Des mesures de protection seront prises en vue de protéger les riverains de la zone « Devant-le-Pont ». Il est prévu que l'entrepreneur veille à humidifier les terres en cas de sécheresse.

Par ailleurs, Mme Hellemans précise que la surveillance du chantier sera effectuée par deux contrôleurs : le SPW – DGO2, présence prévue sur le site 2 jours / semaine et une entreprise privée, présence prévue sur le site 5 jours / semaine.

M. Delecour précise que l'acheminement des terres par voie d'eau ne requiert pas de permis d'urbanisme.

Certaines installations (notamment la centrale à béton prévue sur le site) nécessiteront un permis d'environnement.

M. Staelens s'interroge quant aux éventuels retards que cette nouvelle procédure pourrait engendrer. Selon M. Delecour, cela n'engendrera aucun retard. C'est la procédure normale et légale pour un chantier d'une telle envergure.

Mme Hellemans confirme que cela ne retarde en rien les travaux d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport.

Planning

A la demande de M. Thierry Brasseur, un planning des travaux d'aménagement (ligne du temps) sera réalisé et envoyé aux Membres du Comité d'accompagnement.

Ce planning sera publié sur le site Internet du Port autonome de Liège ainsi que sur les autres supports de communication développés par le Port autonome de Liège. Ce planning sera divulgué après la conférence de presse relative au lancement des travaux.

Mme Hellemans précise dans ce cadre que le SPW – DGO2 a appointé un bureau de coordination dont la mission inclut l'actualisation régulière du planning des travaux.

Démarrage des activités

M. Majchrowicz souhaite connaître la période de démarrage des activités commerciales de Liège Trilogiport, qui sont conditionnées, pour rappel, par la fin de réalisation du pont.

Selon Mme Hellemans et selon le planning, il est prévu que les travaux soient terminés en octobre 2015.

Il est toutefois à noter que l'aménagement du pont sera peut-être terminé avant octobre 2015.

Pour le deuxième marché, des travaux relatifs à l'aménagement du pont et de la voirie de liaison, la priorité sera bien évidemment donnée à l'accès à la plate-forme (construction des piles en Meuse, aménagement du pont... la voirie de liaison vers le pont de Haccourt sera réalisée en dernier lieu).

Construction des entrepôts logistiques

M. Verjans s'interroge sur les entrepôts logistiques.

Selon M. Robberechts, si le démarrage de la plate-forme Liège Trilogiport est prévu pour le printemps 2015, Warehouses De Pauw démarrera la procédure administrative à la mi-2014 et commencera la construction de ses halls au printemps 2015.

Merlon à la gravière Brock

M. Greffe mentionne la construction d'un merlon (butte paysagère entre la gravière Brock et l'ancien pont). La réalisation de ce merlon fait partie intégrante du premier marché des travaux.

Station de mesure de la qualité de l'air

M. Greffe réitère la volonté du Comité Village d'obtenir l'installation d'une station de mesures de la qualité de l'air avant le démarrage de la plate-forme multimodale et souhaite l'installation de cette station au moins un an avant l'exploitation commerciale de Liège Trilogiport.

Cette station serait placée à l'amont de la plate-forme en vue d'éviter les données qui risqueraient d'être modifiées par le chantier.

M. Staelens précise dans ce cadre que les activités prévues dans les entrepôts logistiques n'engendrent pas de pollution.

M. Bertrand soulèvera ce point lors de la prochaine Task Force Trilogiport (qui se tiendra le 7 juin 2013) afin de déterminer quels sont les interlocuteurs à solliciter dans le cadre de ce dossier.

La réunion se termine à 19h15.



Emile-Louis Bertrand
Président du Comité d'accompagnement Liège Trilogiport
Directeur général du Port autonome de Liège